

Volet B**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****19016849***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**22 JAN. 2019**DIVISION MONS
Greffe

N° d'entreprise : 0447.111.503

Dénomination (en entier) : **BUREAU D'ETUDE ET DE NEGOCIATION EN ASSURANCE**

(en abrégé): BENASSUR

Forme juridique : société privée à responsabilité limitée

Siège : à 7011 Monc (Ghlin), Rue des Anneaux 2

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

D'un acte reçu par le notaire Marc SLEDSSENS, notaire associé à 2000 Antwerpen, Leon Stynenstraat 75B, le dix-neuf décembre deux mil dix-huit, portant la mention : « Blad(en): 2 Verzending(en): 0 Geregistreerd op het registratiekantoor KANTOOR RECHTSZEKERHEID ANTWERPEN 1 op zesentwintig december tweeduizend achttien (26-12-2018) Register OBA (5) Boek 000 Blad 000 Vak 30478 Ontvangen registratierechten: vijftig euro nul eurocent (€ 50,00) De Ontvanger », il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « BUREAU D'ETUDE ET DE NEGOCIATION EN ASSURANCE », en abrégé : BENASSUR, ayant son siège social à 7011 Mons, Rue des Anneaux 2, immatriculée au registre des personnes morales d'Hainaut (division Mons), sous le numéro d'entreprise 0447.111.503, a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante: Lange Gasthuisstraat 29-31, 2000 Antwerpen, et, par conséquent, d'adapter la première phrase de l'article 2 des statuts de la manière suivante : « Le siège social est établi 2000 Antwerpen, Lange Gasthuisstraat 29-31. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE :

Le Notaire Harold DECKERS,

notaire associé

Sont déposés

- expédition de l'acte
- statuts coordonnés

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature